

ÉDITORIAL

Plaidoyer en faveur d'une économie verte comme un Green Deal!

Ne soyons pas dupes! Il n'y a plus de réelle croissance. Les marchés financiers sont sous perfusion de la planche à billets, et ce depuis la dernière crise financière il y a déjà huit ans. Des hausses boursières sont encore possibles, soutenues par des excès de liquidités. Les entreprises ayant des excédents de cash rachètent et fusionnent. On observe également des épiphénomènes comme le gaz de schiste ou encore l'entrée en bourse des réseaux sociaux. Mais la croissance demeure néanmoins anémique: baisse continue simultanée du chiffre d'affaires et des marges pour le plus grand nombre.

Mais pour autant, le 25 septembre 2016, nous sommes appelés à nous prononcer sur une initiative pas comme les autres intitulée «*Initiative populaire fédérale pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources*». Connue également sous «*économie verte*», le texte qui nous est proposé donne l'élan à un New Deal à la Roosevelt, à l'instar du vaste plan de relance économique dans les années trente. Souhaitons-nous poursuivre notre fuite en avant avec pour seul carburant la doctrine de prédation brutale néo libérale, ou changeons-nous de cap en prenant le gouvernail de notre destin en main ainsi que celui des générations futures?

Mais quel est le contenu exact de l'initiative? Elle tient sur une page A4 et elle propose de modifier notre Constitution par l'adjonction des articles 94a nouveau et 197, chiffre 8, nouveau. Avec la première disposition, dans les grandes lignes, elle encourage la Confédération, les cantons et les communes à mettre en place une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources. On s'éloigne de la mode du tout jetable et on explore l'économie circulaire, c'est -à-dire la valorisation des déchets. Graver dans le marbre de notre Constitution la priorité à la transition énergétique et à une meilleure utilisation des ressources est un symbole fort, un engagement en faveur d'un changement de paradigme devenu incontournable. Dans sa deuxième disposition, l'initiative fixe comme objectif quantifiable et mesurable que l'empreinte écologique de la Suisse soit réduite d'ici 2050 de manière à ce qu'extrapolée à la population mondiale, elle ne dépasse pas un équivalent de la planète. Nous sommes dans la droite ligne des décisions prises lors de la COP21, à Paris en novembre dernier. Notons que d'autres pays comme la Finlande vont plus loin avec la promotion d'une économie entièrement propre. Le cadre constitutionnel d'encouragement et d'incitation fiscale serait ainsi posé pour accompagner avec succès les changements. Cette initiative, porteuse d'avenir, est libérale. Elle nous permet d'envisager le futur sous de bons auspices avec la perspective d'exercer encore une activité économique demain et après-demain et de préserver les ressources nécessaires pour le faire.

Pour sa part, le Conseil fédéral a reconnu la nécessité d'agir et a proposé une révision de la loi sur la protection de l'environnement comme contre-projet à l'initiative. La démarche est judicieuse et aurait pu nous dispenser de devoir nous réunir à nouveau aux urnes cet automne. Cependant, le contre-projet n'a pas passé la rampe au Parlement, dont les chambres fédérales vivent, force est de le constater, au rythme des grands lobbies néo libéraux. Par conséquent, on va devoir se prononcer sur l'évidence du maintien de nos conditions d'existence et nos activités économiques futures, ce qui est louable. On fait le choix de sortir d'une dynamique néo libérale qui sert des intérêts particuliers et qui réduit l'homme et ses ressources à de stricts moyens de production.



À l'heure où ces mêmes lobbies négocient en secret les partenariats commerciaux transatlantiques qui visent à supprimer toutes entraves à une totale liberté de commerce, et même à privatiser les services publics, poser le cadre de l'économie verte, c'est affirmer et défendre notre choix de citoyen-producteur-consommateur.

Et dans ce contexte nous sommes, en notre qualité de gérants et intermédiaires financiers indépendants aux premières loges pour accompagner le changement qui doit de toute manière se faire tôt ou tard, voire l'anticiper. Nous souffrons, ainsi que nos clients, du diktat néo-libéral qui vise l'éviction des petits et moyens acteurs au profit de certains grands groupes pour lesquels plaident lobbyistes et organisations faiticières. Différencions-nous ainsi par notre proximité privilégiée avec le client final et saisissons cette demande croissante pour l'investissement socialement responsable (SRI) qui est beaucoup plus qu'un phénomène de mode. Nous avons l'avantage de travailler en réseaux et de capter les premiers les opportunités en matière d'innovation, de nouveaux emplois et de nouveaux marchés qu'offrira ce New Deal vert. Cette économie durable, agissons de telle sorte que cela soit aussi la nôtre et celle de nos clients dont nous préservons au mieux les intérêts. Faisons partie du mouvement et soutenons cette initiative qui peut ouvrir la voie à d'autres possibilités. Indépendamment de la couleur de l'appareil de parti (*placé à gauche de l'échiquier politique*) qui l'a déposée, cette initiative est positive. Pour obtenir des résultats plus satisfaisants, empruntons d'autres chemins.

**François MEYLAN, Meylan Finance Sàrl
Membre du GSCGI**